



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Langues, littératures et civilisations
étrangères

de l'Université Paris 8 – Vincennes
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE)

Domaine : Arts, lettres et langues

Demande n° S3MA140007315

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 8 Vincennes Saint Denis.

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Université Paris 13 Paris Nord.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE)* est une formation dans laquelle l'étudiant construit son parcours au gré des choix d'options, s'appuyant sur des compétences disciplinaires autres (hypermédiat, droit,...). L'étudiant développe une spécialisation dans une langue (allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais, russe) et a la possibilité d'ajouter une seconde langue vivante.

La mention est composée de deux spécialités :

- *Traduction trois langues (T3L)*, comprenant elle-même trois parcours : « Traduction juridique/Traduire la loi » (LOI), « Traduction et édition multimédia/Sciences humaines » (LISH), « Traduction littéraire et édition électronique / interfaces numériques » (LINEI).

- *Médias, cultures, deux langues (MC2L)*.

Le dossier fait état de la création d'une nouvelle spécialité *Langues et enseignement (L&E)*, qui n'est pas évaluée ici.

Les spécialités de ce master sont à finalité indifférenciée, seul le choix en fin de M2 (mémoire ou professionnalisation) distinguant les objectifs.



Les connaissances à l'issue de la formation concernent l'interculturalité et les transferts culturels pour les aires de la (des) langue(s) étudiée(s) : le français et (au moins) une langue étrangère au niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (niveau B2 pour la deuxième langue vivante étrangère). A l'issue de la formation sont attendues des compétences disciplinaires (sciences humaines), en recherche (analyse critique) et professionnelles (maîtrise des outils de traduction et de rédaction). La formation accueille 90 étudiants.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention originale cherche à rapprocher les deux filières traditionnelles de LLCE et Langues étrangères appliquées (LEA) et s'appuie sur des spécialisations (hypermédias, droit) dans d'autres masters de l'Université Paris 8. Elle fait suite aux Licences LLCE et LEA. Le résultat reste toutefois en deçà des objectifs affichés puisque chaque spécialité se développe de façon tubulaire. La dimension professionnelle de la spécialité MC2L ne convainc pas. Le projet fut salué comme innovant dans l'évaluation AERES précédente. Le dossier actuel fournit des raisons d'émettre des réserves. Les deux spécialités principales (MC2L et T3L) semblent s'ignorer, alors que des enseignants interviennent dans l'une et l'autre.

Les connaissances et les compétences visées sont déclinées plutôt par spécialité, ce qui nuit à une vision globale de la mention : théorie et pratique de la traduction pour T3L, approche globale des cultures étrangères pour MC2L. L'architecture de la mention est difficile à saisir et les spécialités sont cloisonnées. Le « tronc commun » est problématique dans la mesure où il est présenté comme une « possibilité » pour les étudiants. Les enseignements sont peu mutualisés entre les spécialités pour la traduction. Le concept de « mention » n'est plus justifié que par l'objet commun, à savoir les langues étrangères. On remarque par ailleurs un déséquilibre entre les spécialités : à finalité professionnelle pour T3L, à finalité générale (recherche/professionnelle) pour MC2L. Des stages sont obligatoires en M2 et facultatifs en M1, mais les détails sur le stage recherche ne sont pas fournis. Le choix des langues vivantes 1, 2 et 3 n'est pas clair. On ne voit pas où les ECTS (crédits européens) leur sont attribués. L'allemand, le portugais, l'italien ne semblent pas présents. Le nombre d'étudiants par langue n'est d'ailleurs pas indiqué.

Le pourcentage d'étudiants optant pour les finalités recherche ou professionnelle n'est pas déterminé. Cette indifférenciation semble une réponse à la difficulté de justifier un master orienté uniquement vers la recherche en LLCE. Il semblerait que le pourcentage élevé d'étudiants quittant la formation (20 % en M1) vienne de l'absence de professionnalisation claire et/ou de l'hétérogénéité du public (provenant de licences variées). Par ailleurs, pour une mention LLCE, la mobilité étudiante (3 à 5 par spécialité par an) paraît assez limitée, malgré l'existence de conventions MICELA et ERASMUS. La poursuite en doctorat est renseignée par des données éparses et l'absence de fichier statistique rend difficilement appréciable cette rubrique. Une explication vient sans doute du fait que la spécialité MC2L est trop récente. La possibilité de réorientation dans des masters de sciences humaines, de droit, de formation aux hypermédias semble optimiste.

Le lien entre la formation et la recherche n'est pas formalisé, malgré l'adossement affiché à de nombreuses unités de recherche, mais sans que les modalités pratiques de la formation par la recherche ne soient vraiment thématiques.

On note des efforts de mutualisation au sein du PRES Paris-Lumières (projet de rapprochement avec Paris 10 pour la spécialité T3L : M2 commun pour le parcours anglais, essai de mutualisation pour le parcours russe Loi). La possibilité qu'offre le bassin régional pour les stages (médias, traduction) n'est en revanche pas assez exploitée et on note un manque d'intervenants professionnels autres que pour des conférences ponctuelles, surtout en MC2L. Il existerait néanmoins une convention de recherche avec le Musée du Jeu de Paume et un partenariat avec la Fondation Henri Cartier-Besson (LC2L), mais ceux-ci sont mentionnés sans détails et sans document à l'appui.

Les relations internationales sont largement développées : négociation d'une co-diplomation pour T3L avec New York University, partenariats Erasmus avec tous les pays concernés par le choix de langues, possibilité d'un Erasmus Mundus ; de même pour MC2L, sans perspective de co-diplomation. Cependant, la mobilité étudiante paraît peu importante (3 à 5 par spécialité et par an), ce qui est gênant dans une mention de langues étrangères.

L'équipe pédagogique est composée de 17 professeurs et enseignants habilités à diriger des recherches et de 35 maîtres de conférences. La majorité appartiennent aux 11e et 14e sections du Conseil national des universités (Langues et littératures anglaises ; Langues et littératures romanes). Parmi les intervenants extérieurs professionnels, 4 seulement sont identifiés. Pour un effectif de 90 étudiants (55 en T3L et 35 en MC2L), le chiffre d'une cinquantaine d'enseignants peut sembler excessif. Les effectifs par langue ne sont pas détaillés.



Les responsables de la mention sont deux professeurs des sections dominantes et chaque spécialité est également pilotée par deux enseignants responsables (anglais et espagnol). Un comité de perfectionnement est évoqué, mais sans représentant étudiant, ni du monde professionnel. On ne trouve aucune mention d'un soutien administratif, ni de l'organisation du secrétariat de la mention.

L'évaluation par les étudiants est reconnue comme étant un point faible, mais une fiche d'évaluation globale est prévue. L'auto-évaluation par l'équipe pédagogique présente une fiche purement descriptive qui élude les points forts et points faibles. La recommandation précédente de l'AERES concernant le suivi systématique des étudiants n'a pas été entendue et la transformation des contacts en partenariats (nationaux et internationaux) reste inégale.

Le dossier est souvent contradictoire. Par exemple, les spécialités ont des intitulés SISE (Système d'information sur le suivi de l'étudiant) différents de ceux du dossier : « Médias internationaux, cultures et sociétés étrangères », « Traduction ». Le dossier est peu synthétique au niveau de la mention ce qui trahit un manque de pilotage.

- Points forts :
 - Large gamme de langues vivantes enseignées.
 - Solide équipe de linguistes.
 - Volonté de ne pas scinder les finalités de la formation recherche/professionnel.

- Points faibles :
 - Pilotage insuffisant de la mention.
 - Architecture difficile à saisir : mutualisations difficilement lisibles.
 - Déséquilibre entre la structure des deux spécialités.
 - Lien entre formation et recherche non formalisé.
 - Aspects professionnalisants sous-exploités.
 - Absence de suivi des étudiants et d'évaluation interne.
 - Mobilité sortante insuffisante.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de réfléchir sur la structure d'ensemble de la mention et de revoir la définition des compétences visées. Il serait également souhaitable de renforcer la mobilité internationale et la politique des stages, de formaliser les liens entre la formation et la recherche, d'introduire davantage de professionnels dans l'équipe pédagogique et qu'ils soient représentés au conseil de perfectionnement. Enfin, il faudrait mettre en place le suivi des étudiants et un dispositif d'évaluation formalisé (évaluation par les étudiants et auto-évaluation).

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C

- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B

- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B

- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : C



Evaluation par spécialité

Traduction trois langues (T3L)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés):

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis.

Etablissement(s) en co-habilitation(s): /

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité propose une formation en traduction spécialisée en langue vivante 1 (allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais, russe), avec possibilité d'ajouter une langue vivante 2, s'appuyant sur les masters et licences en hypermédiat et droit existant à Paris 8. Elle est organisée en trois parcours :

« Traduction juridique/Traduire la loi » (LOI),

« Traduction et édition multimédia / Sciences humaines » (LISH),

« Traduction littéraire et édition électronique / interfaces numériques » (LIneL).

Elle réunit une cinquantaine d'étudiants.

- Appréciation :

Il existe un tronc commun relativement réduit (5 des 11 cours de M1). Le parcours LOI présente une bonne articulation entre connaissances du droit et pratique de la langue du droit, préalable à tout entraînement à la traduction juridique, mais comporte deux cours seulement de traduction proprement dite. Le parcours LISH offre des cours assez traditionnels et la pratique de la traduction est limitée aux deux ateliers. Enfin, le parcours LIneL présente une organisation extrêmement complète et directement ciblée sur l'environnement du traducteur et la localisation. C'est de loin le parcours le plus abouti de la spécialité. La formation inclut aussi un stage obligatoire (un stage international est encouragé, mais pas obligatoire) et un mémoire. Le développement d'un axe de recherche spécifique à la traduction dans l'une des équipes d'adossement, sur lequel cette formation pourra s'appuyer, est le bienvenu (voir les recommandations de l'AERES lors de l'évaluation précédente).

La question de l'insertion professionnelle reste posée. La pratique de la traduction est limitée dans deux des parcours. En revanche, les exigences en termes de nouvelles technologies de l'information et de la communication sont de bon niveau. Mais les débouchés envisagés le sont sur le mode prospectif et très peu de données précises sont présentées.

Le taux d'abandon en M1 et de sortants sans diplôme reste assez élevé (16 % et 25 %). Le faible pourcentage de séjours à l'étranger contribue sans doute à ce taux élevé.

Les responsables de la spécialité (deux représentants des études anglophones et romanes) sont nommés. Mais seuls deux intervenants extérieurs (en traduction juridique) sont mentionnés, ce qui peut paraître peu élevé pour une spécialité aussi technique. L'équipe pédagogique est composée de 32 enseignants-chercheurs, pour une spécialité comptant 55 inscrits. Il n'apparaît pas d'évaluation spécifique de cette spécialité par les étudiants.

Le statut de la spécialité paraît donc ambigu : un parcours semble très performant (LIneL) et un autre en bonne voie (LOI), tandis que le troisième (LISH) fait s'interroger sur les débouchés concrets et les compétences acquises.



- Points forts :
 - Ouverture et transversalité de la formation.
 - Formation en cohérence avec les parcours licence et l'offre en master de Paris 8.
 - Réelle adéquation entre objectifs, contenus et marché pour le parcours LIneL.
 - Mobilité étudiante entrante.
- Points faibles :
 - Professionnalisation assez théorique - peu ou pas de conventions/partenariats/intervenants extérieurs.
 - Mobilité sortante peu présente.
 - Hétérogénéité des parcours et politique des langues ambiguë (une, deux, trois langues au choix).
 - Suivi du devenir des étudiants inexistant.
 - Absence d'évaluation de la formation par les étudiants.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de mieux asseoir la dimension professionnelle en faisant intervenir davantage de professionnels. Il conviendrait aussi d'améliorer l'articulation entre les trois parcours, d'envisager une politique avec deux langues étrangères minimum, voire trois pour les vrais bilingues, selon les règles en vigueur dans la profession. Il serait utile enfin de développer la mobilité internationale sortante pour les étudiants et de mettre en place un suivi des étudiants et l'évaluation interne de la formation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Médias, cultures, deux langues (MC2L)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés):

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis.

Etablissement(s) en co-habilitation(s): /

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité propose une formation multiculturelle et pluridisciplinaire (approches croisées) en lien avec les sciences humaines et une aire linguistique/culturelle donnée. Les médias y sont étudiés en tant que supports d'expression culturelle en langue étrangère (1, 2 ou 3 langues vivantes au choix : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais, russe). La spécialité prépare à des métiers dans le domaine des études culturelles, ou du journalisme culturel en ligne. Elle accueille une trentaine d'étudiants.

- Appréciation :

Cette spécialité présente l'originalité de proposer un débouché autre que l'enseignement aux titulaires d'une licence de LLCE et de permettre d'intégrer, avec une seconde langue étrangère, les étudiants de LEA.

La spécialité vise à faire acquérir des compétences critiques et disciplinaires de compréhension des contextes culturels, des compétences linguistiques dans deux voire trois langues (dont le français) et des compétences techniques et rédactionnelles, y compris adaptées aux nouveaux médias.

Les cours sont regroupés en grands ensembles :

- Enseignements fondamentaux : cours autour des médias (grande majorité) et des cultures étrangères
- Enseignements méthodologiques : documentation et revue de presse + cours spécifique selon parcours : méthodologie de la recherche ou recherche en milieu professionnel
- Enseignements appliqués : autour des compétences rédactionnelles, y compris Nouvelles technologies de l'information, de la communication et de l'enseignement
- Enseignements optionnels « mutualisés avec T3L ou Infocom selon les intérêts et les projets des étudiants »
- Stage facultatif en été (M1), stage obligatoire pendant tout le semestre 4 (M2) avec mémoire et soutenance (M1) et un stage obligatoire tout le semestre 4 (M2) avec mémoire et soutenance.

L'adossement des enseignants-chercheurs à des unités de recherche de différents champs est certes important, mais les modalités concrètes de la formation par la recherche ne sont pas précisées. La part professionnalisante reste très vague (intervenants, interventions, liens avec des institutions consulaires). La place du stage dans le parcours professionnalisant reste également incertaine.

Il n'y a pas d'informations sur le devenir professionnel, puisque les premiers diplômés sont sortis en 2012. C'est une formation qui se renforce et doit se développer en s'appuyant sur les opportunités qu'offre le bassin régional en matière de débouchés dans le domaine culturel - tout spécialement en médias. La spécialité souffrait d'un nombre d'inscrits faible (12 M1 et 5 M2 en 2010-2011) et le taux de réussite est donc difficile à juger (85 % en M1, 20 % en M2). La fiche d'auto-évaluation évoque un effectif de 35 en 2011-2012 (remontée vraisemblablement due à l'arrivée des premières promotions de la Licence LEA Culture). Des efforts pour faire connaître et rendre plus attractive cette spécialisation seront nécessaires.

L'équipe pédagogique est essentiellement composée d'enseignants-chercheurs de langue. Seuls trois intervenants professionnels sont mentionnés en dehors des conférenciers intervenant ponctuellement. Le conseil de pilotage existe au niveau de la mention uniquement. Compte tenu de la grande autonomie des spécialités et des points communs somme toute réduits, cet aspect pourrait être amélioré, avec aussi la création d'un conseil de perfectionnement propre à la spécialité.



- Points forts :
 - Ouverture et transversalité de la formation.
 - Formation en cohérence avec la demande et l'offre interne à l'université.
 - Dimension rédactionnelle et NTIC intéressante et correspondant à un besoin sur le marché de l'emploi.
- Points faibles :
 - Professionnalisation assez théorique - peu ou pas de conventions/partenariats.
 - Articulation réduite avec l'autre spécialité de la mention.
 - Suivi du devenir des étudiants inexistant.
 - Absence d'évaluation de la formation par les étudiants.
 - Pas de comité de perfectionnement pour la spécialité.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de développer les aspects qui contribuent à la professionnalisation (conventions, partenariats) et d'associer les intervenants extérieurs aux soutenances. Il serait important de revoir l'insertion de la spécialité dans la mention, en particulier son articulation avec T3L, de mettre en place une politique de mobilité des étudiants, d'améliorer l'articulation avec les équipes de recherche et de mettre en place un vrai conseil de perfectionnement, avec professionnels et représentants des étudiants.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Langues et enseignement

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».



Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des
diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY
UNIVERSITÉ PARIS
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique du **Master Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE)** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et y a apporté les réponses ci-dessous.

Au nom de l'université Paris 8, je vous remercie pour le travail d'évaluation qui a été mené sur cette formation ; nous y serons attentifs pour son développement futur.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy
Présidente de l'université Paris 8

Spécialité Traduction T3L

1/ Observations ponctuelles

Pourcentage d'étudiants optant pour telle ou telle orientation à indiquer.

Les plus gros effectifs se trouvent dans le parcours LISH car c'est le seul parcours qui est proposé dans toutes les langues. L'anglais étant la seule langue proposant les trois parcours, la répartition en lissage multiannuel est, en moyenne, de 35% LISH, 35% LINel, 35% LOI, Dix pour cent des étudiants suivent deux parcours, par exemple LISH et LINel.

L'attribution des ECTS par langues vivantes 1, 2 et 3 n'est pas claire.

La langue 3, aujourd'hui facultative, sera intégrée au cursus dans la proportion d'un peu moins d'un tiers des ECTS. Langues 1 et langues 2 sont d'un poids équivalent, soit un tiers chacune. Notons également que l'inscription se faisant pour une langue, cela occulte le fait que de nombreux étudiants suivent tout ou partie du parcours d'une autre langue.

Les enseignements sont peu mutualisés entre les spécialités pour la traduction

Près de 50% des cours sur chaque année appartiennent à un tronc commun, la spécialisation par langue et par parcours exigeant des cours spécifiques.

Faible mobilité des étudiants

Traduction T3L recrute beaucoup d'étudiants étrangers venus étudier en France. Par ailleurs, beaucoup de nos étudiants ne peuvent quitter leur emploi, vu le faible taux des bourses lorsqu'elles sont accordées. Notons cependant qu'au cours des trois dernières années, ce sont des étudiants de notre formation qui ont été choisis pour participer à l'échange d'étudiants avancés entre le Département d'Études des Pays Anglophones et le département de français de l'Université de Californie à Santa Barbara. Chaque année, entre deux et cinq étudiants (T3L + MC2L) sont sélectionnés pour le Programme intensif Erasmus sur les littératures numériques, sur un total de 29 venant de toute l'Europe.

Faible nombre des intervenants extérieurs professionnels

80% des enseignants sont des professionnels : traducteurs reconnus et publiés ou travaillant pour des institutions (OCDE, etc.).

Chaque année, nous organisons l'intervention de 5 à 8 professionnels dans le cadre du cours "Marché et métiers" et des conférences du jeudi matin. Pour 2012-2013, par exemple, un représentant de LionBridge, une société de localisation, 3 éditeurs, 5 traducteurs, représentants des institutions (CNL, SGDL, ATLF, Maison Antoine Vitez).

En 2011 nous avons mis en place un module de gestion de projet animé par une traductrice indépendante (non reconduit faute de financement)

Les étudiants participent à des projets professionnels mis en place dans le cadre de l'association Ozalid (adossée au master)

Formation par la recherche

Tous les étudiants sont astreints à rédiger un commentaire conséquent selon les normes universitaires (bibliographie, notes du traducteur, recul critique et théorique) dans le cadre des mémoires de M1 et M2.

Tous doivent également suivre au moins 4 événements de recherche (conférences, journées d'études, colloques) par an et en faire un compte rendu corrigé par l'enseignant en charge des conférences.

Dans le cadre des projets Labex, 4 étudiants auront réalisé un stage rémunéré d'assistant de recherche de deux mois chacun entre 2012 et 2013.

Absence de suivi des étudiants

Une personne de l'équipe est spécifiquement chargée du suivi des anciens depuis 2011 et cela, par le biais des réseaux sociaux et de la plate-forme campus T3L. Plus de quarante étudiants sont

liés aux enseignants via LinkedIn. La communauté des anciens est systématiquement informée des activités du master T3L, prend part à la journée d'accueil des nouveaux et dispose d'un espace dédié à leurs réalisations sur le site web du master.

Par ailleurs, l'association OZALID, créée par les enseignants du master de traduction T3L, regroupe les enseignants et les étudiants (anciens et nouveaux). Elle reçoit des commandes pour des travaux de traduction qui sont répartis entre les étudiants (généralement les anciens) en fonction de leurs compétences.

Statistiques

Voir le tableau à la fin de ce document.

2/ Observations plus générales

La particularité de Traduction T3L consiste à offrir 7 langues, ce qui en fait un diplôme unique en Ile de France. Ceci permettra de proposer une gamme inédite de couples de langues 2 et 3 après approbation de la prochaine maquette du diplôme.

Par son positionnement -- mettre l'accent sur une approche globale de réflexion théorique et pratique sur les interactions entre traduction, rédaction et numérique —, T3L se place en dehors du clivage habituel entre traduction littéraire et traduction pragmatique ; cela nous permet d'offrir un profil de compétences adapté aux évolutions du marché.

Une autre spécificité de Traduction T3L tient à ce qu'il propose une formation adaptée aux projets et aux profils très variés des étudiants, dont une proportion significative est déjà titulaire d'autres masters ou en reconversion professionnelle. Les étudiants ont notamment tous le choix de suivre un parcours professionnel ou un parcours de recherche (5 d'entre eux sont en thèse) ; ils peuvent suivre une formation renforcée sur un an (M2 lourd) et développer des compétences dans plusieurs champs. Les pratiques pédagogiques sont également très diversifiées : cours en présentiel et par l'intermédiaire de plateformes électroniques, rédaction de mémoires conséquents, travaux en ateliers, études de cas et études de marché.

Ces différents points expliquent l'importance des effectifs enseignants, certains cours étant proposés en 7 langues. On notera que l'effectif mentionné de 17 professeurs et 35 maîtres de conférence couvre deux années, et que la plupart des membres de l'équipe pédagogique n'interviennent en T3L que pour une partie de leur service.

Au titre de l'évolution du curriculum, nous étudions actuellement la faisabilité de trois modifications :

- la mise en place d'un tronc commun au master avec spécialisation progressive dans l'une des trois spécialités dès le second semestre de l'année de M1 débouchant sur un choix d'orientation définitif en M2.

- le renforcement des mutualisations avec Paris 10 (notamment en droit) dans le cadre du PRES Paris Lumières pour ce qui est de la spécialité T3L.
- le rapprochement des parcours LISH et LIneL est prévu à l'horizon 2016.

Parmi nos points forts, citons :

- une veille attentive aux évolutions de la profession (notamment en terminologie, outils, marché et métiers et dans le domaine marketing/rédactionnel)
- une dimension internationale marquée : plus de 50 % des étudiants viennent de l'étranger, une mobilité entrante exceptionnelle... Le recrutement des étudiants français se fait sur toute la France et près de 40% d'entre eux ont une mobilité sortante au moment du stage.
- l'articulation avec la recherche, qui se développe considérablement depuis 2012 grâce à la création du groupe de recherche "Penser la traduction" et à l'obtention d'un projet Labex H2H pluriannuel "Traductions collectives" en partenariat avec IATIS (International Association for Translation and Intercultural Studies)

Au titre des points faibles, citons :

Parmi les chantiers en cours pour 2013-2016 nous comptons développer la réflexion sur une articulation renforcée des spécialités dans un contexte institutionnel qui reste à cette date très mouvant (positionnement des masters MEF)

L'évaluation par les étudiants se fait actuellement de manière informelle lors des échanges avec les anciens et les étudiants actuels : nous comptons mettre en place des procédures adhoc plus formelles.

Le fonctionnement des masters de la mention a été considérablement entravé par la faiblesse des moyens administratifs alloués (turnover important des secrétaires, nombre de postes insuffisants) ainsi que par le manque de financements pour les activités hors cursus comme les interventions des professionnels.

Le manque de formalisation des contacts internationaux (par ex Saint Petersburg ou City University Dublin) est en partie lié au manque de temps, en partie à des différences culturelles et institutionnelles (difficultés à mettre en place des Erasmus en raison des disparités de frais de scolarité).

Mention MC2L

Pourcentage d'étudiants optant pour telle ou telle finalité

Le fichier statistique était bien présent. Pour l'instant, une seule étudiante a opté et validé le parcours recherche. Le master attire très largement des profils d'étudiants qui recherchent une professionnalisation. En 2009-2010, seule le M1 a ouvert et seul le M1 en anglais qui plus est. La progression des effectifs est nette et régulière (en 2013, 65 dossiers reçus pour l'anglais et 20 dossiers retenus au terme des épreuves d'admissibilité ; en espagnol, 17 dossiers reçus et 12 dossiers retenus : 3 ont été admis sur les 6 qui se sont présentés ; les 6 étudiants empêchés sont convoqués en septembre). Il y a une autre session en septembre, qui ne manquera pas d'augmenter les effectifs).

Mobilité étudiante

La mobilité se construit en M1 pour le M2. L'augmentation des effectifs entrant directement en M2 a limité le nombre de séjours à l'étranger car 1) ces dossiers doivent avoir été préparés l'année précédente 2) un nombre très important des étudiants recrutés pour ce master a déjà bénéficié d'un échange dans la cadre d'un programme international. Depuis deux ans, un étudiant de la spécialité MC2L part, après sélection, en ERASMUS MUNDUS à Madrid dans le cadre d'un programme international.

Manque d'intervenants professionnels pour le MC2L

Depuis trois ans, un journaliste professionnel intervient dans le cadre d'un atelier pratique du cursus pendant 10heures. Les bénéfices de cette intervention nous conduisent à vouloir faire une demande pour un poste de PAST ou de MAST, qui accroîtrait la professionnalisation de la formation.

Les professionnels qui pourraient intervenir dans la formation ne correspondent pas toujours aux critères de distribution de la taxe professionnelle. Nous souhaitons développer des échanges avec des professionnels étrangers qui demandent la mise en place de convention (en cours de réalisation).

Équipe pédagogique et encadrement

Pour les parcours anglais et espagnol, les 9 enseignements (gestion des outils collaboratifs, documentation bilingue, revue de presse, sociologie des médias, pratiques contemporaines, structuration de documents web et PAO, sémiologie textes/images, gestion de projet éditorial) sont des cours assurés par l'équipe MC2L et qui accueillent aussi les étudiants du master MINT (plus de 25 étudiants), soit une quarantaine d'étudiants en tout ; les 6 séminaires et le cours « Racines du contemporain » sont tous des enseignements mutualisés avec les masters histoire ou littérature ou genre ou T3L ; le seul enseignement qui ne soit pas mutualisé est l'enseignement

professionnel, « Atelier des Protes », assuré par un journaliste payé par la TA collectée par le master MC2L.

Formation par la recherche

L'ensemble des étudiants est amené à rédiger un mémoire de M1 en mobilisant les outils de la recherche à la fois dans la problématisation et dans la rédaction de la bibliographie. Ce travail est encadré par les enseignants-chercheurs en fonction de leur spécialité de recherche. Ils sont tenus de rendre compte par écrit de tous les événements de recherche, journées d'étude, colloques ou conférences organisés par les enseignants-chercheurs de l'équipe (par exemple : les conférences du Professeur David Shumway sur « A New Kind of Star » ou « Redefining Realism » ou le séminaire de Barbara Villez intitulé « Photographies et documentaires : de l'art à l'activisme » ; en espagnol : « Les arts dans le cinéma », de Pascale Thibaudeau, « Comprendre et écrire le contemporain : la fabrique de l'Espagne dans les XVI et XVIIe siècles », de Françoise Crémoux).

Comité de perfectionnement, comité de pilotage et le soutien administratif

La mention dispose d'un secrétariat qui gère l'ensemble des masters de l'UFR. Les décisions générales de fonctionnement du master sont prises en comité de pilotage au niveau de la spécialité. Celui-ci est composé de cinq personnes (3 anglicistes et 2 hispanistes). En ce qui concerne le conseil de perfectionnement, il y a des assemblées générales de bilan deux fois par an. Par ailleurs, les nombreux contacts établis grâce aux stages effectués par les étudiants dans le monde professionnel (médias TV, le musée d'Orsay, Alliance française, Médiapart, Medici TV, etc) nous permettent d'envisager la constitution d'un conseil de perfectionnement intégrant les professionnels de certains secteurs. Enfin, les professionnels sont sollicités à chaque soutenance de mémoire professionnel.

Cohérence de la mention

Nous étudions actuellement la mise en place d'un tronc commun au master avec spécialisation progressive dans l'une des trois spécialités dès le second semestre de l'année de M1 débouchant sur un choix d'orientation définitif en M2. Un renforcement des mutualisations avec Paris 10 dans le cadre du PRES est à l'étude.

Statistiques

Voir le tableau à la fin de ce document.

Statistiques Master LLCE
Mentions Traduction T3L et MC2L

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE		
Année universitaire 2011-2012	M1	M2
Volume horaire	T3L: 429	T3L: 156 + stage (550)
	MC2L: 364	MC2L: 195 + stage (420)
Taux des enseignements de préparation à la vie professionnelle	T3L: 50%	T3L: 25%
	MC2L: 40%	MC2L: 40%
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité	Mention: 40** T3L: 24** MC2L: 17 **	Mention: 23** T3L : 14** MC2L: 9**
	Mention: 2405* T3L: 1716 / MC2L: 689	Mention: 702* T3L: 546 / MC2L: 156
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité	Mention : 226h + conférences T3L: 216 MC2L: 10h	Mention: 56h + Conférences T3L: 46h MC2L: 10h
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique	30%	30%

*Ces chiffres sont véritablement un maximum théorique, il n'arrive pas une seule année ou plusieurs enseignements ne soient mutualisés, toutes les branches ne sont pas toujours ouvertes dans les différentes langues, etc.

** certains enseignants-chercheurs sont comptés 2 fois car ils interviennent dans les 2 spécialités, ou en M1 et en M2.

		BILAN DES EFFECTIFS					
Libellé de la formation	Année universitaire	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	
MEDIAS INTERNATIONAUX, CULTURES ET SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES Code SISE 2203657	1	Nombre inscrits pédagogiques en M1			5	13	20
	2	Nombre inscrits pédagogiques en M2			0	5	14
	3	Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant			Inconnu	20,0%	7,1%
TRADUCTION Code SISE 2201302 et Code SISE 2203658	1	Nombre inscrits pédagogiques en M1	30	26	29	31	40
	2	Nombre inscrits pédagogiques en M2	19	27	27	31	35
	3	Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant	Inconnu	Inconnu	Inconnu	0,0%	0,0%
1-2 :	Inscrits pédagogiques en début d'année universitaire dans la mention pouvant mener à l'obtention de ce diplôme. Sources : Enquête ministérielle SISE inscrits pour les années universitaires 2007-08 à 2008-09, Base Apogée de l'Université pour 2009-10 à 2011-12						
3 :	Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 en début d'année universitaire ne provenant pas du M1 correspondant divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2. Mode de calcul : pour chaque année universitaire N/N+1, on détermine la part des M2 qui étaient déjà inscrits à Paris 8 en N-1/N et dans une formation qui n'était ni ce même M2 ni le M1 correspondant. Autrement dit, on exclut dans le calcul de l'indicateur les redoublants et les primo-entrants de chaque M2 d'une année universitaire N/N+1.						

Cultures et Sociétés étrangères: Le master est très jeune. En 2009-2010, seul le M1 a ouvert et seul le M1 anglais qui plus est (l'équipe des enseignants en espagnol a eu besoin d'une année de plus pour établir les services). Il a donc commencé modestement, mais la progression des effectifs est nette et régulière.

Traduction: Si le master n'a pas su attirer des étudiants d'autres filières déjà inscrits à Paris 8, il se montre, en revanche, très attractif vis-à-vis de l'extérieur, notamment au plan international. Nous recrutons chaque année en M2 des gens venus d'horizons très variés et de formations autres.

		SUIVI DU DEVENIR DES ETUDIANTS EN COURS DE CURSUS					
Libellé de la formation		Année universitaire	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
MEDIAS INTERNATIONAUX, CULTURES ET SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES Code SISE 2203657	4	Inscrits Master 1ère année			6	12	Pas encore connu
		Diplômés Master 1ère année			5	10	Pas encore connu
		Taux de réussite en M1			83,3%	83,3%	Pas encore connu
	5	Inscrits Master 1ère année			5	13	Pas encore connu
		Sortants Master 1ère année			1	1	Pas encore connu
		Taux d'abandon en M1			20,0%	7,7%	Pas encore connu
	6	Inscrits Master 2ème année			0	5	Pas encore connu
		Diplômés Master 2ème année			0	1	Pas encore connu
		Taux de réussite en M2				20,0%	Pas encore connu
TRADUCTION Code SISE 2201302 et Code SISE 2203658	4	Inscrits Master 1ère année	30	27	29	32	Pas encore connu
		Diplômés Master 1ère année	18	14	18	22	Pas encore connu
		Taux de réussite en M1	60,0%	51,9%	62,1%	68,8%	Pas encore connu
	5	Inscrits Master 1ère année	Inconnu	Inconnu	29	31	Pas encore connu
		Sortants Master 1ère année	Inconnu	Inconnu	9	8	Pas encore connu
		Taux d'abandon en M1	Inconnu	Inconnu	31,0%	25,8%	Pas encore connu
	6	Inscrits Master 2ème année	19	27	28	31	Pas encore connu
		Diplômés Master 2ème année	17	17	12	19	Pas encore connu
		Taux de réussite en M2	89,5%	63,0%	42,9%	61,3%	Pas encore connu
4 :	Nombre d'inscrits pédagogiques admis en M2 divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 en début d'année universitaire. Mode de calcul : le taux est obtenu en divisant, pour chaque Master 1ère année, le Nombre de diplômes intermédiaires délivrés (Maîtrise correspondant à la validation du Master 1A) par le nombre d'étudiants inscrits dans ce Master 1ère année. Les données sont issues des enquêtes SISE Diplômés intermédiaires.						
5 :	Nombre d'abandons en M1 divisé par le nombre d'inscrits en M1 en début d'année universitaire. Est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et / ou au contrôle continu. Mode de calcul : le taux est obtenu en divisant, pour chaque Master 1ère année de l'année N//N+1, les effectifs qui ne réinscrivent pas à Paris 8 l'année N+1/N+2 par rapport à l'effectif M1 initial de l'année N//N+1. Les données sont issues d'une extraction faite sur la base Apogée de l'Université. Les effectifs donnés par cette extraction peuvent présenter des petites différences par rapport à l'effectif Master 1A utilisé pour l'indicateur 4.						
6 :	Nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ayant obtenu leur diplôme divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2 en début d'année universitaire. Mode de calcul : le taux est obtenu en divisant, pour chaque Master 2ème année, le Nombre de diplômés par le nombre d'étudiants inscrits. Les données sont issues des enquêtes SISE Diplômés finaux.						

Cultures et Sociétés. En 2009-2010, une seule diplômée sur les 5 inscrits mais, puisqu'à cette échelle les cas particuliers ont forcément une incidence très forte sur le pourcentage final, il convient de souligner qu'une très bonne étudiante, qui effectuait son stage aux Etats-Unis a souhaité le prolonger, cette possibilité lui ayant été offerte par l'employeur. C'est pourquoi elle a préféré différer d'un an sa soutenance. Par ailleurs, malheureusement, l'un des étudiants de cette promotion est décédé en cours d'année. De façon beaucoup plus générale, la mutualisation avec le master d'Infocom fait que les étudiants de cet autre master suivent 50% de nos cours et sortent diplômés sans que cela n'apparaisse, évidemment, dans nos chiffres à nous.

Traduction: Selon les langues, le taux de réussite n'est pas le même. Dans les branches où la part d'étudiants étrangers est la plus forte, les étudiants mettent fréquemment 3, voire 4 ans, pour obtenir le diplôme, car à l'adaptation nécessaire s'ajoute bien souvent, pour eux, la nécessité d'allier un travail à temps partiel ou plein avec la poursuite d'études.

SUIVI DU DEVENIR DES ETUDIANTS EN COURS DE CURSUS							
Libellé de la Mention	Année universitaire	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	
BILAN DE LA MENTION	4	Inscrits Master 1ère année	30	27	35	44	Pas encore connu
		Diplômés (intermed) Master 1ère année	18	14	23	32	Pas encore connu
		Taux de réussite en M1	60,0%	51,9%	65,7%	72,7%	Pas encore connu
	5	Inscrits Master 1ère année	Inconnu	Inconnu	34	44	Pas encore connu
		Sortants Master 1ère année	Inconnu	Inconnu	10	9	Pas encore connu
		Taux d'abandon en M1	Inconnu	Inconnu	29,4%	20,5%	Pas encore connu
	6	Inscrits Master 2ième année	19	27	28	36	Pas encore connu
		Diplômés Master 2ième année	17	17	12	20	Pas encore connu
		Taux de réussite en M2	89,5%	63,0%	42,9%	55,6%	Pas encore connu

SUIVI DU DEVENIR DES ETUDIANTS DIPLOMÉS						
Libellé de la formation	Année universitaire	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
MAST LMD LETTRES ET LANGUES : SCIENCES DU LANGAGE TRADUCTIONS Code SISE 2201302	7	Taux de poursuite en doctorat	12,5	0		
	8	Taux d'insertion professionnelle	75	83,3		
		Taux de réponse à l'enquête	47,1	35,3		
	7 :	Nombre d'inscrits en doctorat divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme.				
	8 :	Taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, d'après les chiffres obtenus lors de la dernière enquête menée par l'établissement (on indiquera également le taux de réponse à l'enquête).				